



Nom de domaine et extension .fr, .com, .org

Par **kevinfaure**, le **20/01/2009** à **12:01**

J'ai déposé un nom de domaine que j'utilise en ce moment. je ne veux pas donner pour le moment le nom du site internet mais je vous donne un exemple assez explicite:

Mon de domaine est www.monsite.fr, et voilà en surfant sur le net j'ai découvert www.monsite.org.

Bon je me demande maintenant si www.monsite.org est dans son bon droit d'exploiter ce nom de domaine vis à vis de www.monsite.fr qui est sans doute une marque déposée en France ?
Merci d'avance pour vos réponses...

Par **frog**, le **20/01/2009** à **12:35**

[citation]je me demande maintenant si www.monsite.org est dans son bon droit d'exploiter ce nom de domaine [/citation]

Oui.